

# Procès verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot

## Séance du 17 décembre 2018 à la salle ACO

Début de la séance : 20 heures

Rédaction du procès verbal : Madame Marianne Marguet

Après avoir salué l'assemblée et le public la séance est ouverte par la Présidente du Conseil général Madame Valérie Mercier.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

<b>1</b>	<b>Appel</b>  <b>Présents :</b> Monsieur Lionel Bourquard Madame Pascaline Grassi Madame Sandy Liengme-Heubi Monsieur Jean-Claude Othenin-Girard Madame Valérie Mercier  <b>Excusés :</b> Monsieur Yvan Botteron  <b>Absent :</b> <b>Conseil communal</b> Monsieur Charles-André Chopard Monsieur Roger Faivre Madame Anne-Laurence Quadranti Monsieur Thierry Saisselin Monsieur Pierre-André Vuillemez
<b>2</b>	<b>Procès verbal de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2018</b>  Le procès verbal est adopté à l'unanimité par le Conseil général.
<b>3</b>	<b>Budget pour l'exercice 2019</b>  Monsieur Thierry Saisselin prend la parole et indique que ce budget est proche de l'équilibre financier pour la commune pour l'année 2019. Cependant il faudra être prudent et continuer de défendre les intérêts de la commune. En effet, les projections pour l'année 2020 laissent apparaître, en tenant compte des différents paramètres connus mais sans en connaître les impacts exacts, un budget déficitaire de 45'000.—.  La Présidente du Conseil communal, Madame Anne-Laurence Quadranti reprend quelques points du rapport et notamment la péréquation verticale qui va être abandonnée. Ensuite, elle indique que chaque commune devra demander individuellement les incidences chiffrées des réformes fiscales en cours. Elle appuie également les propos de Monsieur Thierry Saisselin concernant la défense des intérêts de la commune face au canton comme les impôts frontaliers, les routes et le déneigement. Pour terminer, la prudence reste de mise quant aux investissements communaux, mais il faudra aussi conserver une certaine attractivité pour que de nouveaux citoyens viennent s'installer.  Le rapporteur, Monsieur Jean-Claude Girard indique que la commission financière s'est retrouvée le 3 décembre 2018; le conseiller communal Monsieur Thierry Saisselin et la secrétaire Madame Sarah Chapatte ont également participé à cette réunion. Il en ressort que les explications données concernant les fluctuations et le rapport très complet ont répondu à leurs questions. Ensuite, le rapporteur remercie Thierry Saisselin et Sarah Chapatte et demande au nom de la commission financière d'accepter le budget 2019.  La parole n'est plus demandée.

	<p>La Présidente du Conseil général lit l'arrêté pour l'approbation du budget et demande au Conseil général de voter.</p> <p>L'arrêté pour l'approbation du budget 2019 est accepté à l'unanimité.</p>
<b>4</b>	<p><b>Rapport des commissions</b></p> <p><b>Commission de l'urbanisme :</b>  La commission s'est réunie le 10.12.2018, trois projets de construction ont été présentés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Société de fromagerie : modification de la façade</li> <li>• Monsieur Frédéric Simon-Vermot : demande préalable construction d'un rural.</li> <li>• Viteos : demande pour le changement de deux transformatrices à deux endroits de la commune.</li> </ul> <p><b>Commission des chemins.</b>  Le rapporteur, Monsieur Emilien Piaget, indique que rien de plus n'a été fait</p> <p><b>Commission de la naturalisation</b>  Néant</p> <p><b>Commission de recrutement</b>  Néant</p> <p><b>Commission de la gestion des bâtiments</b>  Le dicastère des bâtiments communaux est repris par Monsieur Pierre-André Vuillemez. Pour le dossier de la rénovation de la salle communale il faut attendre la fin du délai référendaire. Des questions concernant l'isolation du bâtiment doivent encore être discutées. Ensuite, pour début janvier le projet sera finalisé et les demandes d'offres envoyées aux entreprises. Une séance d'information sera préparée pour la population avec la commission.</p> <p><b>Commission de la sécurité routière</b>  Madame Sandy Liengme-Heubi indique que la commission s'est réunie le 11 décembre 2018 et les projets suivants sont en préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de trottoir le Gigot – le Bas-du-Cerneux</li> <li>• Trottoir dans le village</li> <li>• Déplacement de passages piétons</li> <li>• Rehaussement et élargissement de trottoir pour les personnes handicapées (1 par village) d'ici à 2023</li> <li>• Ilots centraux à l'Est et à l'Ouest du village.</li> </ul> <p>Monsieur Roger Faivre explique qu'une étude a été faite d'où il ressort les points indiqués par la rapporteuse, le canton entrera en matière uniquement pour la globalité des travaux et non pour des travaux morcelés.</p> <p><b>SEVAB</b>  Le rapporteur Monsieur Lionel Bourquard relève les points suivants :  L'intégration avec Viteos se passe bien, pas d'explosion de coût.  La numérisation de plans SEVAB est terminée.  Pour les résidences secondaires : équipement de relevé radio.  Le puits incliné est abandonné. La nouvelle pompe fonctionne et cette solution a permis de faire une forte économie (60'000.— au lieu de 350'000.—).  L'eau du puits de la Brévine est un peu brune et ne peut pas être injectée dans le réseau et provoque l'achat d'eau à la commune du Locle. Une étude est réalisée pour l'installation d'un filtre à charbon actif avec essai.  Le puits de la porte des Chaux n'est pas pollué.</p> <p><b>Commission du feu</b>  Néant</p>
<b>9</b>	<p><b>Divers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Présidente du Conseil communal félicite Emilien Piaget pour la naissance de sa fille et lui remet une attention.</li> <li>• Madame Pascaline Grassi demande que le fonctionnement des portes du garage de l'immeuble Village 15 soit revu. Monsieur Pierre-André Vuillemez va s'en occuper.</li> </ul>

- |  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Monsieur Pierre-André Vuillemez signale que la vallée de la Brévine est l'invitée d'honneur de la fête de Saignelégier du 26 au 27 janvier 2019. La commune du Cerneux-Péquignot sera représentée par Madame Anne-Laurence Quadranti et Monsieur Pierre-André Vuillemez. Monsieur Frédéric Simon-Vermot propose de faire une annonce à la population.</li><li>• Pour l'organisation du camp de ski pour l'année 2020, Monsieur Thierry Saisselin indique que les trois villages de la vallée se rendront à Zinal.</li><li>• Madame Valérie Mercie annonce que Madame Marianne Marguet n'écria plus les procès verbaux et remet son mandat après plus de 10 ans de présence aux séances du Conseil général.</li><li>• Madame Anne-Laurence relève et remercie particulièrement Madame Sarah Chapatte pour la disponibilité et son engagement dans son travail.</li><li>• La parole n'est plus demandée et la Présidente du Conseil général dit sa satisfaction que le Conseil communal soit au complet puis présente à tous ses vœux de fin d'année et clôt l'assemblée non sans avoir convié celle-ci à boire le verre de l'amitié.</li></ul> |
|--|---|

Le Président lève la séance à 20h45

Lieu et date : Le Cerneux-Péquignot, le 17 décembre 2018

Le Président

Le secrétaire